



HAL
open science

**“ De toute manière, y’a plus rien pour nous. ”.
Convergence et multiplication des vulnérabilités liées à
l’insertion professionnelle des jeunes ruraux sans
diplôme.**

Clément Reversé

► **To cite this version:**

Clément Reversé. “ De toute manière, y’a plus rien pour nous. ”. Convergence et multiplication des vulnérabilités liées à l’insertion professionnelle des jeunes ruraux sans diplôme.. Face à la vulnérabilisation du travail, La Geste; MSHA : Maison des Sciences de l’Homme d’Aquitaine, pp.95-111, 2022, Presses universitaires de Nouvelle Aquitaine, 979-10-353-1988-5. halshs-04295122

HAL Id: halshs-04295122

<https://shs.hal.science/halshs-04295122v1>

Submitted on 20 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publication de la MSHA / La Geste
Projet d'ouvrage collectif

Face à la vulnérabilisation au travail

Coordonné par
S. Julhe, S. Jurion, G. Mainguy, D. Sehili, D. Thivet

Sommaire

Texte de la 4e de couverture	3
Remerciements	4
Présentation des auteurs	5
Introduction générale.....	9
Partie 1 – Travail et emploi : vers une vulnérabilisation structurelle généralisée ?.....	19
<i>Introduction de la partie.....</i>	<i>19</i>
<i>Les vulnérabilités au travail au prisme des réformes du droit du travail : entre indifférence et recrudescence</i>	<i>23</i>
<i>De l'idéal de l'indépendance au renouvellement des vulnérabilités dans l'emploi : une analyse statistique de travailleurs quasi-indépendants</i>	<i>37</i>
<i>Vulnérabilités des détenu.es : une obligation de protection renforcée qui ne s'étend pas aux conditions de travail.....</i>	<i>56</i>
<i>La vulnérabilité comme envers de la construction des normes de l'emploi et du travail (fin XIX^e - premier XX^e siècle).....</i>	<i>74</i>
Partie 2 – La construction des trajectoires professionnelles au prisme des vulnérabilités ?	89
<i>Introduction.....</i>	<i>89</i>

<i>« De toute manière, y'a plus rien pour nous. » Convergence et multiplication des vulnérabilités liées à l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sans diplôme....</i>	95
<i>Les expériences temporaires mais répétées de la pauvreté : des situations de vulnérabilité sociale au processus de vulnérabilisation</i>	112
<i>Les contextes de socialisation professionnelle des enseignant.e.s du primaire comme facteur de vulnérabilisation ?.....</i>	130
<i>Une « bonne fatigue » ? Représentations et aménagements de la pénibilité physique chez des artisans reconvertis.....</i>	148
Partie 3 – La vulnérabilisation dans le travail au risque de la santé ?.....	165
<i>Introduction</i>	165
<i>Les “cancers du travail” : vulnérabilités et subjectivités des “dominés”</i>	171
<i>Éleveurs et gardiens de troupeau face au loup : vulnérabilisation du métier</i>	190
<i>Les vulnérabilités systémiques des étranger.es saisonniers et détaché.es cantonné.e.s en Provence durant la pandémie.....</i>	209
<i>Pandémie Covid-19, vulnérabilité économique et reconnaissance politique et sociale des travailleurs informels au Maroc</i>	230
Postface.....	249

Présentation des auteurs

Claire AUZURET : docteure en sociologie de l'Université de Nantes, membre du Centre nantais de sociologie (CENS – UMR 6025) et chercheuse associée à la Chaire « Territoires et mutations de l'action publique » (TMAP) – Arènes UMR 6051 – Sciences Po Rennes. Ses travaux s'inscrivent principalement en sociologie de la pauvreté, de la précarité, des inégalités sociales et des politiques sociales.

Lucas BENTO DE CARVALHO : agrégé de droit privé et de sciences criminelles, professeur à l'Université de Montpellier où il enseigne le droit du travail. Ses champs de recherche portent principalement sur les relations individuelles et collectives de travail, en privilégiant les approches croisées entre droit du travail et droit civil. Il s'intéresse par ailleurs aux formes et conditions de travail dépendant dans le secteur du bio.

Mara BISIGNANO : sociologue, membre de l'IDHES (UMR 8533) de l'Université Paris Nanterre, ses travaux portent sur le travail, les organisations et les systèmes de protection sociale en Europe.

Sylvain BROCCOLICHI : est professeur en sociologie à l'université/INSPE de Lille, membre du laboratoires CIREL-RECIFES. Ses dernières recherches ont porté sur l'amplification conjointe des processus ségrégatifs, des difficultés et inégalités socio-scolaire et des souffrances au travail des enseignants, induite par la nouvelle gestion publique de l'organisation scolaire.

Rachid CHAYOUB : doctorant en sciences économiques affilié au laboratoire de Recherches en Économie Sociale et Solidaire, Gouvernance et Développement de l'Université Cadi Ayyad Marrakech - Maroc. Ses travaux de recherche portent sur les questions de développement en Afrique, plus particulièrement les problématiques liés aux institutions et à la gouvernance.

Antoine DAIN : doctorant à l'Université d'Aix-Marseille, rattaché au Laboratoire d'Économie et Sociologie du Travail (LEST, UMR 7317). Sa thèse, commencée en 2018, porte sur les reconversions professionnelles de cadres et professions intellectuelles supérieures vers des métiers de l'artisanat de bouche ou du bâtiment.

Antoine DORÉ : sociologue et chargé de recherche à l'INRAe (UMR AGIR 1248), ses recherches portent sur les modalités de gouvernement et de gestion des vivants dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement.

Christelle DORMOY-RAJRAMANAN : maîtresse de conférences en sociologie à l'université/INSPE de Lille, membre des laboratoires CIREL-RECIFES et CRESPPA-CSU. Après des travaux sur l'enseignement supérieur « autour de 68 » et l'histoire des sciences humaines et sociales, ses recherches actuelles portent sur les liens entre les inégalités socio-scolaires et les difficultés professionnelles des enseignant.e.s dans le premier degré.

Brahim EL MORCHID : Professeur d'économie politique à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech – Maroc. Ses recherches portent essentiellement sur l'économie institutionnelle, l'économie de développement et les politiques publiques. Une partie importante de ses travaux de recherche est consacrée aux économies africaines et du monde arabe.

Emmanuelle HELLIO : sociologue, membre scientifique de la Casa de Velázquez, associée au Lest – Aix-Marseille Université et à l'Urmis – Université de Nice, elle est spécialiste des marchés du travail d'agriculture intensive, ses terrains de recherche portent sur l'intérim international et les programmes de migration saisonnière en Espagne, en France, au Mexique, au Canada et au Maroc.

Christophe JOIGNEAUX : professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne (UPEC) et membre, ainsi que co-directeur, du CIRCEFT-ESCOL et du réseau RESEIDA. Il fait partie du comité de rédaction de la *Revue Française de Pédagogie*. Il est spécialiste de la sociologie de l'école maternelle et de la petite enfance, de la littératie et de la forme scolaires, ainsi que de la socialisation professionnelle des enseignants du primaire.

Samuel JULHE : sociologue, professeur à l'Université Clermont Auvergne et membre du laboratoire LESCORES, ses travaux développent une sociologie des parcours professionnels et des transitions qui les ponctuent (insertion, mobilité, reconversion, incidence d'événement de santé, etc.).

Sylvie JURION : psychologue, Maître de conférences, et chercheur associé au Centre d'Études et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (CEREP, EA 4692), à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Ses travaux de recherches couvrent différents domaines notamment celui de la posture de tiers dans la relation client-professionnel, le stress dans les situations extrêmes d'isolement et de confinement, ainsi que les emplois, métiers et professionnalisations dans la prise en compte du handicap rare.

Aurélia LAMIROY : doctorante au sein de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, en co-direction avec l'Université de Namur depuis octobre 2019. Elle est membre du Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit (C3RD) et Centre de recherche Vulnérabilités et Sociétés de l'Université de Namur. Sa thèse porte sur la protection de la "personne vulnérable" au regard des droits fondamentaux européens.

Dominique LHULIER : psychologue, professeure émérite au centre de recherche sur le travail et le développement (CNAM), ses travaux de recherche portent essentiellement sur la problématique santé et travail.

Glenn MAINGUY : docteur en sociologie, il est chercheur associé au Centre Émile Durkheim (UMR 5116). Ses recherches portent sur l'analyse des grandes transformations contemporaines – des mutations socio-économiques aux transitions socio-écologiques. Privilégiant une approche par le bas, elles se concentrent sur l'étude des conséquences de ces bouleversements sur les populations précaires ainsi que sur leurs inégales capacités à y faire face.

Béatrice MESINI : géographe et politiste, chargée de recherche au CNRS, rattachée à l'UMR TELEMMe, Aix-Marseille Université, ses travaux de recherche portent sur les migrations saisonnières des travailleurs maghrébins sous contrats OFII et des travailleur-se-s latinos détaché-e-s dans l'agriculture provençale, avec une attention portée aux secteurs du maraîchage et de l'arboriculture.

Stéphan MIERZEJEWSKI : docteur en STAPS, maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université de Lille (INSPE), membre du laboratoire CIREL (ULR 4354), directeur de l'équipe RECIFES. Il a co-dirigé avec Sylvain Broccolichi et Christophe Joigneaux, *Le parcours du débutant. Enquêtes sur les premières années d'enseignement à l'école primaire* (APU : 2018), ainsi que *Ce qu'incorporer veut dire*, avec Sébastien Fleuriet, Jean-François Goubet et Manuel Schotté (PUS : 2021).

Florent MONTAGNON : historien, membre associé du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CNRS) et professeur certifié à l'Institution des Chartreux (Lyon). Ses travaux portent sur la construction et le contournement des normes du travail et de l'emploi ainsi que sur l'enseignement technique.

Frédéric NICOLAS : sociologue, Université de Toulouse, INRAE, UMR AGIR, F-31320, ses travaux interrogent la transition écologique des mondes ruraux et agricoles et les processus de conversion individuels et collectifs qui lui sont consubstantiels. Il analyse notamment

comment les questions environnementales reconfigurent l'économie morale du groupe agricole, son espace de représentation et les processus de différenciation en son sein.

Julie PRIMERANO : sociologue, chercheuse associée au Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S, Université de Lorraine) depuis janvier 2020, ses recherches portent sur la santé au travail (en particulier la réparation des cancers professionnels), les corps ouvriers et convoquent notamment la sociologie de la santé et de la médecine et la sociologie du droit.

Clément REVERSE : sociologue associé au Centre Emile Durkheim - Université de Bordeaux. Ayant soutenu sa thèse "Les oubliés du pays de Cocagne" en 2021 sous la direction de Joël Zaffran, ses travaux portent aujourd'hui sur la jeunesse, la vulnérabilité et l'invisibilité, plus particulièrement en milieu rural.

Djaouidah SEHILI : professeure en sociologie à l'université de Reims Champagne Ardenne (URCA) et membre du Centre d'Études et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (CEREP). Ses travaux principaux portent sur les critères de la compétence professionnelle (évaluation du travail) porteurs, selon elle, d'une rhétorique de valorisation de différences "naturelles" genrées et racialisées (inégalités et discriminations). Ses travaux actuels interrogent les mutations du travail à l'aune de l'essor multi-situé du travail chez soi.

Delphine THIVET : maîtresse de conférences en sociologie, chercheuse au Centre Emile Durkheim (UMR 5116) et à l'Institut Français de Pondicherry (UMIFRE 21- UAR333). Ses recherches portent sur les mondes agricoles et le tournant écologique en agriculture. Elle coordonne plusieurs projets de recherche sur les mobilisations paysannes, les changements de pratiques agricoles et les transformations des conditions de travail des agriculteurs et agricultrices à la fois en France et en Inde.

« De toute manière, y'a plus rien pour nous. » Convergence et multiplication des vulnérabilités liées à l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sans diplôme

par Clément REVERSE

Aujourd'hui plus que jamais le diplôme est un élément de tri et de sélection face à l'emploi. Bien que sa valeur sur le marché de l'emploi connaisse une importante inflation (Dubet, Duru-Bellat, 2020), l'absence de diplôme reste un vecteur de vulnérabilité. Aussi, alors que les classes les plus populaires – historiquement les moins diplômées – vivaient une reproduction presque « mécanique » des places sociales (Zaffran, Vollet, 2018), l'inflation du diplôme combinée à un contexte de chômage massif confronte la jeunesse contemporaine à de nouvelles formes de vulnérabilité dans leur rapport à l'emploi et à l'insertion professionnelle. Les jeunes non-diplômés se retrouvent ainsi les derniers dans la « file d'attente » de l'emploi (Forgeot, Gautié, 1997) par un effet de report et sont confrontés à un marché de l'emploi de plus en plus fragile, instable, et précarisant.

Dans ce contexte particulier nous souhaitons nous intéresser aux convergences et aux multiplications des vulnérabilités chez des jeunes non-diplômés vivant dans des espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine. En considérant la jeunesse comme une période de transition vers l'âge adulte commençant avec l'autonomisation de ses pratiques vers l'indépendance de l'individu nous souhaitons comprendre l'impact des mutations du marché de l'emploi rural peu qualifié, des modalités de recrutements et la multiplication de la concurrence au sein d'espaces trop souvent laissés à la marge de la recherche en sociologie. Les espaces ruraux¹, sont une réalité hétérogène réunie par la faiblesse de la densité de population, l'éloignement entre les espaces de vie, ainsi que par une composition socioprofessionnelle plus modeste que dans les métropoles (Renahy, 2005 ; Coquard, 2019). Ainsi, et contrairement aux prénotions rapportant aux supposés manques culturels des espaces ruraux, ceux-ci semblent plutôt favorables à la jeunesse avec une meilleure réussite scolaire à l'entrée au

¹ Suivant les préconisations de l'INSEE de 2020, le rural est défini par l'ensemble des communes connaissant une faible ou très faible densité de population. Cette approche nous permet de nous écarter de l'approche folkloriste ainsi que de l'approche « fonctionnelle » qui considère le rural en fonction de sa dépendance à l'urbain.

collège (Azéma, Mauhourat, 2018) ainsi qu'un meilleur rapport à l'emploi pour les jeunes non-diplômés (Zaffran, 2018). Parallèlement, ces espaces connaissent un rapport plus étroit aux situations de pauvreté (Bahegne, 2017). Le monde rural n'est pas en retard ou immobile, mais parfaitement intégré aux enjeux professionnels et économiques globalisés et libéralisés de notre société contemporaine (Coquard, 2022). Ainsi, étudier des espaces ruraux plutôt « privilégiés » économiquement, professionnellement et sur le plan démographique (Bahegne, 2017) – tels que ceux de la Nouvelle-Aquitaine – nous permet de mieux comprendre les changements et les nouvelles vulnérabilités liés à l'emploi auxquels les jeunes ruraux risquent d'être confrontés. En outre, étudier les non-diplômés nous permet d'étudier la part la plus prononcée des vulnérabilités liées à l'emploi aujourd'hui.

Encadré 1 : méthodologie

Pour réaliser ce document, nous avons mobilisé les données issues d'une enquête menée dans le cadre d'une thèse en sociologie portant sur l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sans diplômes de la région Nouvelle-Aquitaine. Réalisée entre 2017 et 2020 sur les départements de Charente, Creuse et Gironde, celle-ci repose sur le recueil de 100 entretiens semi-directifs (1h à 2h30) réalisés auprès de jeunes ruraux non-diplômés (49 filles et 51 garçons de 19,9 ans en moyenne), ainsi que de 24 autres auprès des personnes responsables de l'insertion et/ou du retour en formation de ces jeunes (agences d'intérim, patronat local, Missions Locales, Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire et Maisons Familiales Rurales). Ces deux corpus d'entretiens sont également étayés par la pratique de l'observation de terrain durant trois mois cumulés, à la fois autour de rencontres de convivialités (repas de famille, sorties, soirées...) ainsi qu'auprès des institutions citées ci-dessus lors de différentes activités (primo-entretien en ML, orientation par la MLDS, séminaires de formation avec la Garantie Jeune...). Afin de respecter l'anonymat des personnes rencontrées, tous les prénoms ont été modifiés et les lieux de vie ne sont mentionnés que de manière large en raison de la forte interconnaissance sur les terrains de recherche.

En nous rapprochant des travaux de Valérie Becquet sur les jeunes vulnérables (2012), nous considérons ici la vulnérabilité comme une situation d'entre-deux, croisant les champs théoriques de la pauvreté et de l'exclusion, et définie comme le « *risque d'être blessé* » (*ibid.*). Nous souhaitons ainsi, comprendre en quoi les mutations récentes du marché de l'emploi peu qualifié rural et de la concurrence pour l'atteindre – saillante dans les espaces ruraux en développement de Nouvelle-Aquitaine – ont créé une convergence et une multiplication des vulnérabilités chez des jeunes ruraux marqués par leur absence de diplôme ? Pour apporter un éclairage à cette question, nous proposons une réponse en deux temps. Nous verrons dans une première partie l'état actuel du marché de l'emploi accessible pour ces jeunes. Entre

un développement des emplois peu qualifiés, une fragmentation des postes et l'étiollement d'une embauche dite « paternaliste » (favorisant ces jeunes), la libéralisation et la précarité grandissante dans ces marchés de l'emploi rendent les non-diplômés ruraux particulièrement vulnérables. Puis, nous verrons qu'au-delà d'une vulnérabilisation structurelle, la vulnérabilité de ces jeunes provient d'une concurrence grandissante entre diplômés et non-diplômés, anciens et nouveaux, mais aussi hommes et femmes. Enfin, nous viendrons conclure sur les vulnérabilités inscrites dans les vécus de ces jeunes et leur potentialité à l'insertion professionnelle.

1. Quel marché de l'emploi pour les jeunes ruraux non diplômés ?

Le marché de l'emploi rural, aussi hétérogène soit-il, doit s'écarter des représentations passéistes et folkloristes qu'on lui attribue bien trop souvent. Il ne s'agit plus d'un marché de production centré seulement autour du monde agricole ou ouvrier. Le rural est parfaitement intégré aux espaces mondialisés contemporains et ne doit plus être pensé comme économiquement en « retard ». Le marché de l'emploi rural se développe et se libéralise, intégré aux marchés économiques libéralisés. Afin de comprendre la vulnérabilité relative à l'emploi des jeunes ruraux non diplômés il faut une vision claire de l'état du marché de l'emploi et de l'embauche que ces espaces peuvent proposer. Avec une tertiarisation importante des emplois peu qualifiés, un étiollement du capital d'autochtonie à l'embauche – permettant d'accéder à certains postes grâce à l'intégration dans interconnaissance locale –, et une fragmentation des postes peu qualifiés, le rural est-il aujourd'hui encore « le dernier lieu possible d'insertion de ceux que l'on appelle les exclus ? » (Bérard et al., 1999. p. 229).

1.1. Tertiarisation et développement de l'emploi peu qualifié

La très large majorité des jeunes rencontrés est consciente que l'absence de diplôme sera un frein à l'insertion professionnelle. Ayant quitté l'école sans révolte ni regret, mais avec une grande volonté de s'insérer rapidement dans la vie active, ils savent que le manque de diplôme limitera leur choix et restreindra leur insertion à des postes avec des attentes en matière de diplomation assez basses. En milieu rural comme ailleurs, l'absence de diplôme implique une vulnérabilité économique et professionnelle importante (Zaffran, Vollet, 2018). Cependant, l'absence de diplôme semble avoir un effet moindre sur les ruraux non-diplômés ont 1,23 fois plus de chance d'être en situation d'emploi que leurs homologues urbains

(Zaffran, 2018). Ces jeunes sont – et se savent – destinés à des emplois peu qualifiés et tout en étant plus fréquemment que les urbains en situation d'emploi. Ceci semblerait indiquer que la composition de l'emploi en milieu rural puisse permettre un « meilleur » rapport à l'emploi et, peut-être, une plus faible vulnérabilité.

Il faut bien entendu rappeler que le rural dans son ensemble est une abstraction bien plus administrative que sociologique qui implique une part importante de disparités. En ce sens, tous les marchés de l'emploi ruraux ne se « valent » pas vis-à-vis de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux non diplômés. Le Grand Est par exemple est marqué par la désindustrialisation massive de la fin du XX^e siècle (Renahy, 2005 ; Coquard, 2019), là où les espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine, avec une composition socioéconomique plus hétérogène, ont mieux résisté aux crises de l'emploi (Colin, 2017). Malgré cette distinction, notons que les espaces ruraux sont globalement marqués par deux éléments qui sont la tertiarisation et le développement de postes peu qualifiés.

La tertiarisation, notamment par les emplois présentsiels², domine les parcours de ces jeunes. Bien que le secteur agricole reste plus représenté en milieu rural qu'ailleurs il marque en réalité bien plus les paysages que l'activité professionnelle sur place avec, en Nouvelle-Aquitaine, seulement 3,2 % des agriculteurs-exploitants parmi les actifs³. Avec l'affaiblissement du secteur de l'industrie et l'ingénieurisation du domaine agricole, c'est aujourd'hui le secteur tertiaire qui prend la place centrale (Aubert, Schmitt, 2014). Ces jeunes se dirigent de plus en plus vers de l'emploi tertiarié, mais c'est l'emploi peu qualifié qui marque le plus leurs parcours puisqu'il est le seul accessible sans diplôme.

Sur la période 2012-2022 en France, les employés peu qualifiés connaîtront une création nette de l'ordre de 310 000 postes, là où les ouvriers peu qualifiés risquent de perdre 19 000 emplois (Colin, 2017). Les travaux d'Émilie Auriac (2017) sur les espaces ruraux occitans illustrent parfaitement l'avantage que semble offrir le marché de l'emploi rural à ces jeunes. Entre 1982 et 2014 les ouvriers peu qualifiés des grands pôles urbains sont passés de représenter 10,3 à 5,2 % des postes, là où les ruraux ont connu une diminution de 16,4 à 10,2 %. De concert, les postes d'employés peu qualifiés sur cette même période sont passés de 9,0 à 11,3 % pour les grands pôles urbains et de 5,2 à 14,4 % pour les espaces ruraux.

² Emplois de service pour les habitants d'un espace et pour les touristes sur place.

³ INSEE, 2020. « Structure de la population active de 25 à 54 ans selon la catégorie socioprofessionnelle, selon le niveau de diplôme, selon le sexe ou le secteur d'activité. Recensements harmonisés – Séries départementales et communales. » *Base de données INSEE*

Les espaces ruraux semblent donc offrir un marché de l'emploi plus favorable à l'accès des jeunes non-diplômés.

1.2. La fragmentation des postes peu qualifiés

Une composition d'emplois moins qualifiés permet-elle cependant d'avancer que les espaces ruraux puissent alléger le poids de la vulnérabilité des parcours professionnels de ces jeunes ? Afin de poursuivre notre analyse sur la vulnérabilité de cette population, il faut distinguer l'absence de chômage et la précarité professionnelle. Les jeunes ruraux non diplômés sont plus fréquemment en situation d'emploi (Zaffran, 2018), mais sont paradoxalement plus fréquemment marqués par la pauvreté que les urbains (Tallon et al., 2015).

La très large majorité des jeunes rencontrés a accepté devoir s'inscrire dans une carrière difficile et sûrement peu gratifiante. Souvent très vulnérables socioéconomiquement, l'emploi est une source de stress et de tensions :

« L'emploi c'est un moyen d'arriver à ses buts dans la vie. D'être heureux, de servir à quelque chose, mais dans tout ça l'argent c'est un complément nécessaire. Je veux dire, là c'est tendu niveau financier et j'ai besoin d'un travail. C'est la galère clairement. » (Kyle, 20 ans, sans activité).

Si ces jeunes touchent plus à l'emploi que leurs homologues urbains, ils restent très largement marqués par une vulnérabilité issue de l'instabilité croissante des conditions de l'emploi peu qualifié qui leur est accessible. L'instabilité professionnelle et les périodes d'inactivités fréquentes amènent à des situations de vulnérabilité. Lorsqu'on les interroge, tous affirment préférer de loin la stabilité professionnelle, la reconnaissance dans son travail ou encore la proximité géographique à un plus fort revenu. L'argent n'est pour ces jeunes qu'une source de vulnérabilisation – et donc d'inquiétude – parce qu'il n'arrive que par la succession de petits emplois :

« J'ai trouvé des missions d'intérim, c'est sympa et tout, mais j'ai toujours des périodes de creux. Depuis un an je travaille en intérim et ça m'est rarement arrivé de rester travailler plus d'un mois sans travailler, mais c'est toujours des missions de quelques jours ou semaines. » (Marine, 22 ans, intérimaire).

Jusqu'à l'arrivée de la société postindustrielle, l'emploi pouvait être assuré par des postes stables, accessibles aux moins qualifiés (Zaffran, Vollet, 2018) et géographiquement proches (Renahy, 2005), il se retrouve aujourd'hui fragmenté dans sa spatialité et dans sa temporalité (Coquard, 2019 ; Dubet, Duru-Bellat, 2020). Le modèle de l'emploi peu qualifié rural n'est

donc plus celui de l'embauche « autochtone » (*ibid.*) qui se faisait sur place et en CDI. Pour accéder à l'emploi sans diplôme en milieu rural il faut concéder à la mobilité (puisque l'emploi se retrouve éclaté dans « le coin »), à la distinction entre espace de vie et de travail, et surtout à l'instabilité professionnelle. Le marché de l'emploi proche et accessible à ces jeunes se comprime au profit de postes plus précaires et instables qui impliquent de devoir prospecter toujours plus loin pour trouver un poste qui ne débouchera généralement pas sur un recrutement à durée indéterminée :

« Faut bouffer du kilomètre, y'a que ça pour trouver du travail. C'est pénible parce que parfois on te propose un truc pour une journée ou quelques jours, mais à 40 bornes quoi. » (Lenny, 21 ans, sans activité).

La raréfaction des places stables peu qualifiées et leur dispersion sur le territoire proche poussent ces jeunes à devoir étendre leur périmètre de recherche dans l'espoir d'un accès à l'emploi et, qui sait, à une stabilisation professionnelle.

Surtout chez les jeunes, les formes d'emplois vulnérabilisant se développent sous l'impulsion de politique de work-first⁴ (Van de Velde, 2015) qui en précarisant l'emploi jeune vise à rendre le recrutement de ces derniers plus « attirant » pour le patronat. Aujourd'hui parmi les 15-24 ans, 24,7 % sont en emploi partiel contre 16,0 % chez les 25-49 ans⁵. Les jeunes ruraux non diplômés sont particulièrement vulnérables à l'éclatement spatial et temporel de l'emploi peu qualifié et doivent créer leur expérience de la transition vers l'âge adulte dans l'incertitude. L'intérim prend une place d'importance chez ceux-ci. Faute d'y trouver un moyen de stabilisation, ils y trouvent un vecteur d'expérience professionnelle et surtout un revenu permettant une indépendance financière partielle.

1.3. L'étiollement de l'embauche paternaliste

La fragilisation de l'emploi peu qualifié et stable en milieu rural, n'est pas le seul élément amenant à une vulnérabilisation des jeunes ruraux non diplômés pour accéder à l'emploi. Plus que la composition des marchés de l'emploi en milieu rural, il faut prendre en considération la manière dont le recrutement à faible niveau de diplôme peut être mis en œuvre. Traditionnellement la sociologie des espaces ruraux populaires avance l'idée d'un modèle d'embauche dit « paternaliste » et « autochtone » (Aubert, Sylvestre, 1999 ; Renahy,

⁴ Politique de jeunesse mettant en avant l'insertion professionnelle plutôt que le retour en formation.

⁵ INSEE. *Taux de chômage selon le sexe et l'âge. Données trimestrielles du T1-1975 au T1-2020*. Chiffres-clés, 2020

2005 ; Coquard, 2015). Nous pouvons faire remonter ce modèle à la deuxième moitié du XIXe siècle. Alors que les postes aliénants d'ouvriers des grands espaces urbains commençaient à poser des problèmes en matière de maintien de l'ordre et de stabilité politique, on éloigne progressivement les usines des pôles de la politique et surtout de Paris pour se diriger vers les espaces ruraux (Coquard, 2015). Ce nouveau patronat, dit « paternaliste », va rapprocher son activité de la main-d'œuvre rurale en imposant un modèle d'organisation où le patron vit sur place pour encadrer une population avec laquelle il peut entretenir une proximité sociale et géographique, et surtout où il n'y a qu'une faible dissociation entre les détenteurs de capitaux et de travail (Aubert, Sylvestre, 1999).

Ces entreprises paternalistes sont donc implantées dans un espace local, n'ayant qu'une faible – ou inexistante – distinction des détenteurs de travail et de capitaux et avec un aspect relationnel privilégié notamment grâce à la faiblesse des effectifs. Lorsqu'ils sont recrutés, la formation se fait souvent sur place ; « sur le tas » : « Rester sur une chaise à rien faire je peux pas, donc pouvoir travailler et apprendre avec un patron c'est génial, mais faut le trouver quoi. » (Alexandre, 18 ans, stagiaire Mission Locale en mécanique). Avec un fonctionnement basé sur le relationnel et la hiérarchisation par l'âge et l'ancienneté, beaucoup des jeunes qui travaillent dans des entreprises paternalistes se retrouvent à accepter du travail hors des contrats habituellement établis reposant plutôt sur un contrat moral de confiance. Ce contrat tacite fait que ces jeunes perçoivent aussi ces entreprises comme plus « humaines » et moins aliénantes.

L'embauche paternaliste, reliée avec le capital d'autochtonie permettant l'accès à l'emploi local par l'entretien de relations d'interconnaissances (Renahy, 2005), est un modèle désirable pour ces jeunes sans diplôme puisque favorisant leur embauche. Toutefois, face à la libéralisation récente du marché de l'emploi rural peu qualifié (Coquard, 2022) ce système d'embauche est restreint.

Deux raisons peuvent être invoquées pour comprendre le faible accès à l'embauche paternaliste. En premier lieu, une potentielle mauvaise réputation locale, souvent liée aux stigmates de l'inactivité que l'on rattache au décrochage scolaire (Zaffran, Vollet, 2018), peut jouer en défaveur d'une insertion professionnelle basée sur le relationnel et l'interconnaissance locale. Ensuite – et surtout – l'emploi rural peu qualifié se comprime au profit de nouvelles formes d'emploi précaire (Aubert, Schmitt ; Bellit, Détang-Dessendre ; 2014) Le recrutement paternaliste laisse place à un fonctionnement plus libéralisé jouant en défaveur des moins diplômés. Sans qu'il s'agisse d'une spécificité propre au rural, les jeunes

rencontrés parlent beaucoup de ces modalités de recrutements plus libérales où ils se sentent déshumanisés avant même d'avoir été recrutés. Le dépôt de CV, déjà pénalisant pour ces jeunes, se fait de plus en plus en ligne. Ainsi, au désavantage d'un recrutement au CV vient s'ajouter la frustration de l'absence de réponse, même négative : « *J'ai rien, même pas de réponse négative. Juste ils ne te rappellent pas.* » (Romain, 20 ans, sans activité).

Le passage d'un recrutement paternaliste (valorisant la proximité sociogéographique) vers une embauche plus libéralisée (valorisant la diplomation et l'expérience professionnelle) implique une mise à l'écart du marché de l'emploi local des jeunes non-diplômés et donc le renforcement de leur vulnérabilité vis-à-vis de l'emploi.

2. Une concurrence à plusieurs niveaux

L'absence de diplôme rend les jeunes ruraux rencontrés vulnérables avant même leur arrivée sur le marché de l'emploi. Le rural semble être de moins en moins un espace de résistance à la vulnérabilité dans l'accès à l'emploi. Les mutations liées à l'inclusion des marchés de l'emploi rural dans un système mondialisé et libéralisé viennent étioiler ces résistances et jouer en défaveur de la stabilisation professionnelle des jeunes les moins diplômés. De plus, ces mutations viennent s'additionner à une forte concurrence dans l'accès à l'emploi et donc renforcer leur vulnérabilité.

2.1. Face aux anciens : Perte des solidarités « paternalistes »

Les jeunes rencontrés ne souhaitent pas seulement atteindre l'emploi, mais aussi se stabiliser professionnellement. Tentant généralement leur insertion professionnelle au sein d'entreprises « paternalistes » ces derniers sont rapidement confrontés à une forte concurrence. La solidarité de classe qui permettait à des jeunes ruraux issus des classes populaires de s'insérer professionnellement *dans le coin* (Renahy, 2005) s'étiole et se scinde entre les générations. Ils doivent ainsi faire face à une forme de lutte avec les « anciens » des entreprises dans lesquelles ils peuvent travailler.

L'emploi des jeunes se précarise depuis plusieurs décennies maintenant (Dubet, Duru-Bellat, 2020). Si les jeunes ruraux les moins qualifiés semblent relativement privilégiés en comparaison avec leurs homologues urbains (Zaffran, 2018), c'est car ils se tournent vers des études plus courtes et plus professionnalisantes qui correspondent à la fois à une volonté généralement plus exacerbée d'insertion rapide sur le marché de l'emploi, et surtout à un rapport logique entre formation, emploi et territoire (Bel, Berthet, 2009). Ces jeunes sans

diplômes préfèrent – quand ils le peuvent – se tourner vers de petites entreprises locales et paternalistes qui, bien qu'en déclin, permettent encore une meilleure insertion (puisque valorisant moins le diplôme que la proximité et l'interconnaissance). Au sein de ces entreprises, les jeunes sont formés sur place. En prenant en compte leur sous-qualification et un respect de la hiérarchie omniprésent (souvent basé sur l'âge et l'ancienneté dans l'entreprise) (Aubert, Sylvestre, 1999), un rapport d'âge particulier va se créer et jouer encore sur la vulnérabilité de cette population. Les jeunes eux-mêmes insistent sur l'importance du respect de l'âge et de l'ancienneté (souvent confondus dans les discours) dans l'apprentissage de son métier :

« Tes collègues ils sont plus âgés, ils connaissent mieux la vie et leur métier donc faut pas faire le gars. [...] C'est du respect envers ceux qui sont déjà là depuis plus longtemps que toi, c'est normal je trouve en fait. » (Damien, 21 ans, sans activité).

Ce rapport de respect de la hiérarchie reposant sur une idée de transmission est cependant fréquemment dérouté lorsque les jeunes se retrouvent face à un étiolement des rapports de solidarité entre les « anciens » et les « nouveaux ». Nous l'avons dit, l'emploi peu qualifié en milieu rural connaît une très forte fragmentation de ses postes. Cela vient bien entendu renforcer les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes étudiés ici, mais aussi rendre bien plus instables et désirables les postes peu qualifiés en CDI que certains « anciens » ont pu obtenir il y a des années. Ainsi, la fragilisation de ces postes, l'affaiblissement de l'emploi ouvrier (Auriac, 2014) et surtout la dissolution lente du recrutement paternaliste remplacé par un fonctionnement plus libéralisé, viennent affaiblir les potentielles solidarités de classes entre les travailleurs (Hoggart, 1970) et les cristalliser en une concurrence intergénérationnelle. Les solidarités *autochtones* se font plus rares alors que les tensions entre anciens et nouveaux se développent.

Ces tensions et la perte des solidarités entre les « anciens » et les « nouveaux » se retrouvent particulièrement bien dans le discours de Yanis, un jeune de 20 ans au moment de notre rencontre ayant décroché à 17 ans d'un CAP carrosserie. Comme Yanis et beaucoup d'autres, Valentin dénonce cette perte de solidarités, notamment en passant par les agences d'intérim qui impliquent pour le jeune homme de devoir « [se] donner à fond histoire d'être repris derrière » (Valentin, 22 ans, sans activité). Souhaitant se voir réembaucher pour d'autres missions d'intérim – voire pérenniser un poste en CDI – Yanis explique s'impliquer très fortement dans son travail afin de « bien se faire voir » par le patronat local et potentiellement s'insérer professionnellement. Pour lui, voyant une personne plus jeune et déterminée, certains anciens ont peur de perdre leur poste :

« Les mecs en CDI nous en foutaient plein la gueule et nous donnaient les trucs les plus durs parce qu'ils se disent : "Bon ben nous on a le CDI et il va pas me le prendre ce petit je-sais-pas-quoi, là". » (Yanis, 20 ans, intérimaire).

Ce sentiment de tension et de concurrence entre des « nouveaux » déterminés et souhaitant s'insérer professionnellement et des « anciens » craignant de perdre leurs postes face à des jeunes souhaitant prouver leur valeur au travail, est fréquemment décrit. C'est ainsi la volonté de bien faire et de montrer son implication face à un marché de l'emploi rural peu qualifié dégradé qui crée des tensions et érode les solidarités (Renahy, 2005 ; Coquard, 2019). Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes expliquant avoir reçu de mauvaises indications, des dénonciations, voire du sabotage de la part d'anciens. Ils doivent faire face à une forme d'hostilité quant à leur insertion professionnelle au sein d'un marché de l'emploi accessible qui se dégrade.

2.2. Face aux diplômés : la place du diplôme en milieu rural

Bien que l'absence de diplôme pénalise moins les ruraux que les urbains (Zaffran, 2018), il n'en demeure pas moins que le diplôme prend une place de plus en plus importante au sein de ces espaces. La libéralisation et l'inclusion des espaces ruraux au sein de marchés mondialisés (Coquard, 2022) restreignent l'effet de résistances que ces espaces pouvaient représenter (Renahy, 2005). Avec l'affaiblissement des entreprises paternalistes, le diplôme devient une attente aussi rurale qu'urbaine dans son accès à l'emploi. Notons qu'au-delà d'une distinction entre les diplômés et les non-diplômés, une autre est observable en fonction du « niveau de décrochage ». À ce titre, en France, chez les jeunes ayant décroché au niveau collège seuls 4,3 % sont en situation d'emploi contre 11,1 % pour un décrochage niveau CAP-BEP et jusqu'à 27,9 % au niveau baccalauréat professionnel (Bernard, Michault, 2014). Ces différences laissent à penser que des inégalités socioéconomiques et culturelles rentrent en jeu dans le rapport à la vulnérabilité dans l'insertion professionnelle de ces jeunes. Ainsi, au même titre que tous les diplômes de même niveau ne se « valent » pas sur le marché de l'emploi, tous les décrochages n'ont pas la même valeur sur le marché de l'emploi. Dans la pratique, le recrutement des jeunes sans diplôme favorise plutôt les jeunes ayant décroché d'un parcours post-collège et si possible professionnalisant (CAP, BEP ou baccalauréat professionnel). En ce sens, décrocher scolairement d'un baccalauréat général, ou avant le brevet, exercera une influence bien plus néfaste sur l'insertion professionnelle. Dans le dernier cas, cette influence peut être à rapprocher avec l'absence de pratique professionnelle (ainsi que de prénotion sur une supposée fainéantise), alors que dans le

premier cas il s'agit plutôt d'une forme de résistance face aux études générales paraissant trop éloignées des pratiques professionnelles attendues :

« J'arrive pas à trouver de travail vraiment en fait parce que ma situation elle est pire que le reste. En fait j'ai pas d'expérience que j'aurais pu avoir avec un bac pro, un BEP ou un CAP. [...] Avec une formation générale, et en plus en L, qui est encore inachevée, j'ai pas de valeur à ce niveau-là pour un employeur. » (Joyce, 18 ans, sans activité).

De plus, s'il y a une distinction statistique générale entre les diplômés du supérieur et les non-diplômés, cette dernière semble s'atténuer entre les détenteurs de diplômes inférieurs au baccalauréat et les non-diplômés (Eckert, 2018). Alors que le marché de l'emploi peu qualifié se dégrade, les distinctions se restreignent en se nivelant par le bas. Si l'absence de diplôme semble promettre une forte vulnérabilité, l'acquisition d'un CAP ou d'un BEP est de moins en moins une promesse de résistance à cette dernière (*ibid.*).

En somme, les jeunes ruraux non diplômés doivent faire face à une population plus diplômée dans l'insertion sur le marché de l'emploi local peu qualifié. Si cette « concurrence » limite les chances d'insertion professionnelle puisque jouant en défaveur des non-diplômés, la réalité des jeunes « peu » diplômés devient peu ou prou similaire. Les attentes en matière de diplomation s'accroissent au sein des espaces ruraux contemporains (Azéma, Mauhourat, 2018). Les places sur cette partie du marché de l'emploi sont de plus en plus difficiles à atteindre pour les jeunes peu et pas diplômés qui doivent faire face à leur tour à une inflation du diplôme (Dubet, Duru-Bellat, 2020) vulnérabilisant le rapport à l'emploi repoussant ces jeunes encore et davantage vers un précarité marqué (Castel, 2011).

2.3. Une insertion inégale en fonction du genre

Le rapport à l'emploi en milieu rural – populaire – est longtemps resté cantonné à l'étude du travail masculin. La notion de capital d'autochtonie elle-même repose sur une valeur très masculiniste des relations de relations d'interconnaissances de « *gars du coin* » (Renahy, 2005). Or, les mutations récentes du marché rural de l'emploi peu qualifié, la perte des solidarités autochtones « de classe » et surtout la place de la femme sur le marché de l'emploi contemporain poussent aujourd'hui à plus de participation féminine sans pour autant que cette dernière ne soit exempte de phénomènes de vulnérabilisation liés au genre. La tertiarisation rurale massive (Aubert, Schmitt, 2014) change la domination – ne serait-ce que symbolique – des postes d'ouvriers ou agricoles historiquement rattachés à ces espaces. Pourtant, alors que le *boom* des services en milieu rural (*ibid*) semble pouvoir apporter un avantage – ou ne serait-ce que réduire les inégalités de genre vis-à-vis de l'emploi –

(Amsellem-Mainguy, 2021), l'insertion professionnelle des jeunes femmes non diplômées en milieu rural reste bien plus difficile que celle des hommes.

Le chômage des jeunes femmes est jusqu'à deux fois plus élevé que celui des hommes en milieu rural « en déclin » (Coquard, 2022). Ces dernières sont également plus fréquemment touchées par des situations de pauvretés (Coly, Even, 2017) qui sont notamment induites par une insertion professionnelle plus tardive et moins stable que celle des hommes notamment due aux maternités précoces et à la répartition genrée des rôles (Amsellem-Mainguy, 2021). La situation actuelle joue toujours en défaveur des jeunes femmes et rentre dans le sens d'une vulnérabilisation croissante de leur situation socioprofessionnelle. La composition de l'emploi dans ces espaces reste encore plutôt favorable à l'embauche d'hommes (Coly, Even, 2017), qui plus est parmi les non-diplômés. Pour ces derniers, l'emploi peu qualifié accessible localement avec un faible niveau de diplôme se concentre principalement autour de postes d'exécutant souvent rattachés au masculin. De timides changements semblent être à l'œuvre dans les discours des patrons rencontrés :

« Moi j'ai déjà recruté des filles, si elle travaille comme n'importe quel autre des employés, je vois pas le souci. [...] Par contre j'ai des collègues que ça gêne encore. » (Emmanuel, chef d'entreprise en carrosserie)

Le recrutement à ces postes est cependant encore appuyé sur des attentes et des symboliques genrées que l'on rapporte au travail physique. Les emplois permettant un accès à l'emploi pour des jeunes ruraux non diplômés sont généralement des emplois temporaires, souvent de remplacement, à des postes marqués par une certaine pénibilité au travail (Basinski, 2007). À ces postes, l'embauche est favorable aux jeunes hommes plutôt qu'aux jeunes femmes que l'on associe souvent à des branches plus « féminines » liées aux relations sociales, à la finesse, à la précision, au *care* ou encore à la concentration sur des tâches répétitives (Orange, Renard, 2018).

En outre, les emplois considérés comme féminins (souvent liés au *care*) (Orange, Renard, 2018; Amsellem-Mainguy, 2021) ont des attentes plus importantes en matière de diplomation (*ibid.*) et ne reposent pas sur de l'embauche paternaliste. Ainsi, ces jeunes femmes se retrouvent confrontées à deux facteurs jouant en leur défaveur. D'une part, tenter de s'insérer professionnellement à des postes où la préférence au recrutement sera très certainement masculine. De l'autre, tenter de s'insérer dans des secteurs où elles seront confrontées à leur absence de diplôme :

« Le problème on va dire c'est que moi je comptais m'insérer dans le domaine de l'esthétique et que c'est vraiment un truc où si t'as pas ton diplôme on va pas te prendre en fait. Donc là, j'hésite un peu à reprendre quelque chose. Parce que sans même juste un CAP par ici quand t'es une fille, c'est mort je trouve. » (Amandine, 20 ans, intérimaire).

S'insérer dans un domaine « masculin » peu qualifié c'est devoir faire face à une concurrence masculine privilégiée et s'insérer dans un domaine « féminin » c'est devoir faire face à une concurrence déjà diplômée. En somme, le rapport à l'emploi des jeunes femmes non diplômées en milieu rural semble se faire sous l'égide de la vulnérabilité des parcours. En prenant l'exemple des 49 jeunes rencontrées, 37 étaient dans des études de service à la personne et/ou dans le domaine du *care* lors de leur abandon scolaire. Cela ne signifie pas que l'embauche de ces jeunes femmes ou bien même leur stabilisation professionnelle est impossible ou qu'elles ne sont jamais prises à des postes considérés comme plus « masculins » : « *Je veux dire dans le bâtiment on voit pas de femmes. [...] C'est un taff de mec.* » (Anthony, 19 ans, sans activité). L'embauche de ces jeunes femmes et leur stabilisation professionnelle est toutefois bien plus complexe et semble poser la question d'une multiplication et d'une stratification des situations de vulnérabilité à l'emploi chez ces jeunes.

Conclusion : une insertion est-elle probable ?

Le diplôme paraît devenir, même en milieu rural populaire, une protection d'avenir pour lutter contre une vulnérabilité pesante. Le marché de l'emploi rural peu qualifié se dégrade et le recrutement en milieu rural populaire ne permet plus aujourd'hui de lutter contre les phénomènes de vulnérabilité au sein de ces parcours. Ces jeunes doivent faire face à des vulnérabilités multipliées qui se stratifient dans leurs expériences. L'absence de diplôme, le genre, son espace de vie ou encore son intégration dans un réseau d'interconnaissance local, viennent cristalliser la vulnérabilité de ces jeunes au sein d'espaces où l'absence de capacité de déplacement automobile devient à son tour un point de rupture des expériences supplémentaire, désignant ceux qui peuvent accéder à l'emploi et ceux qui ne le peuvent pas.

Quelles sont alors les chances d'insertion professionnelle de ces jeunes ? Vivent-ils une période de vulnérabilité ou se dirigent-ils vers une insertion dans le précaire et un parcours de vie marqué par une vulnérabilité ambiante ? Notre recherche semble plutôt indiquer une difficulté croissante à s'insérer dans un marché de l'emploi rural de plus en plus restreint, instable et précaire pour les non-diplômés. Malgré la dégradation du marché de l'emploi rural peu qualifié, les espaces ruraux ont toujours des reliquats de résistances à une vulnérabilité

« totale ». La composition de l'emploi et l'embauche plus favorables jouent évidemment dans le sens d'une meilleure insertion professionnelle chez ce public, mais cache aussi une multiplication et une convergence de nouvelles vulnérabilités dans le rapport de ces jeunes à l'emploi. Le CV, et plus largement leur absence de diplôme, joue en défaveur de leur insertion alors que le marché de l'emploi accessible se dégrade. Ces jeunes n'arrivent que très difficilement à toucher à une forme d'emploi qui soit stable et pérenne.

Bien que nous ne cherchons pas de représentativité statistique, notons que parmi les 100 jeunes rencontrés seulement 2 étaient en situation d'emploi stable (CDI), 23 en CDD et le reste entre chômage, inactivité, stage, attente de mission d'intérim, Garantie Jeune... Dans leurs travaux, Sonia Bellit et Cécile Détang-Dessendre (2014) parlent de la multiplication des contrats courts comme d'une véritable « trappe à la précarité » pourtant bien souvent présentée comme un « marchepied vers l'emploi stable » (*ibid.* p. 29).

C'est en définitive un cercle vicieux de renforcement de la vulnérabilité de son parcours difficile à rompre. L'absence de stabilisation professionnelle amène à une plus grande difficulté à s'implanter dans des réseaux de sociabilité professionnelle et n'intègre pas réellement ces jeunes. Ils restent en lisière de l'emploi réellement et deviennent une main-d'œuvre flexible permettant d'adapter les besoins de flux d'activités de l'emploi peu qualifié.

Bien loin de la vision utilitariste que l'on prête parfois aux jeunes des classes populaires, ils souhaitent s'insérer professionnellement, mais se retrouvent frustrés par la libéralisation et les mutations actuelles de l'emploi rural peu qualifié. En s'enfonçant dans un réel précarité (Castel, 2011), ils sont vraisemblablement la part la plus vulnérable aux changements structurels de l'emploi contemporain. En fin de compte, c'est une réelle épreuve de multiplication et de convergence des vulnérabilités liées à l'emploi qui se jouent aujourd'hui sur cette population.

La cristallisation de la vulnérabilité, entendue comme une potentialité à être blessé (Becquet, 2014), se fait pour ceux-ci de manière insidieuse, et parfois dissimulée par un rapport à l'emploi statistiquement « meilleur » qu'en ville (Zaffran, 2018). Si ces jeunes s'insèrent pour le moment mieux que leurs homologues urbains c'est d'abord grâce au rapport logique entre formation, emploi et territoire (Bel, Berthet, 2009), puis grâce à la présence d'entreprises « paternalistes » permettant un recrutement moins libéralisé et se reposant moins sur la qualification par le diplôme. Toutefois, l'emploi peu qualifié atteignable pour ces jeunes se fragmente (spatialement et temporellement) et le recrutement paternaliste est en déclin,

confronté à des fonctionnements plus libéralisés. À ces difficultés viennent se rajouter des phénomènes de vulnérabilisation liés à une concurrence grandissante pour ces postes.

La convergence de ces vulnérabilités amène parfois ces jeunes dans des conditions de pauvreté et de détresse. Parce qu'ils sont ruraux et parce qu'ils sont non diplômés, ces jeunes sont conduits vers une insertion différenciée et un rapport à l'emploi marqué par une vulnérabilité propre à ces espaces et à cette population. Bien entendu viennent s'ajouter à ce phénomène commun d'autres facteurs qui viendront renforcer la vulnérabilité de certains de ces jeunes ruraux non-diplômés (âge, genre, origine...). Le genre par exemple est particulièrement clivant dans les expériences de l'insertion professionnelle de ces jeunes (Amsellem-Mainguy, 2021). En effet, les femmes doivent faire face à des stéréotypes de genre dégradant leur chance d'insertion en plus de leur absence de diplôme.

En étudiant des espaces « favorisés » du sud-ouest de la France (Bahegne, 2017), on se rend compte de l'impact des politiques de l'emploi, de la place du diplôme et de la libéralisation actuelle des marchés de l'emploi venant à l'encontre des systèmes plus anciens de résistances à la vulnérabilité (capital d'autochtonie, entreprises paternalistes, emploi peu qualifié en CDI...). Étudier ces espaces permet en définitive de mieux comprendre ces mutations contemporaines et peut-être aussi celles à venir face à la libéralisation du recrutement et la fragilisation continue des emplois peu qualifiés. La question à l'avenir sera de savoir si cet éclatement de l'emploi et la vulnérabilité de ces jeunes persistent comme un effet de génération ou bien si une stabilisation professionnelle est possible.

Bibliographie

AMSELLEM-MAINGUY Yaëlle, 2021, *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po.

AUBERT Francis, SCHMITT Bertrand, 2014, « De l'économie rurale agricole à l'économie spatiale et régionale, trente ans d'analyse des espaces ruraux », in Jeanneaux P., Perrier-Cornet P., *Repenser l'économie rurale*, Versailles, Éd. Quæ, p. 30-54

AUBERT Francis, SYLVESTRE Jean-Pierre, 1999, « L'insertion socioprofessionnelle des jeunes en milieu rural », in Charlot, B. et al., *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, p. 243-252

AURIAC Émilie, 2017, « L'emploi non qualifié a changé de visage en trente ans », INSEE Flash Occitanie, n°45.

AZÉMA Ariane, MAUHOURAT Marie-Blanche, 2018, *Mission ruralité. Adapter l'organisation et le pilotage du système éducatif aux évolutions et défis des territoires ruraux*, Rapport d'étape n°2. IGEN – IGAENR

BAHEGNE Patrick (dir.), 2017, *Panorama statistique. Nouvelle Aquitaine. Édition 2017*. Jeunesse, sport et cohésion sociale, DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine

BASINSKI Catherine, 2007, « Pauvreté au travail : L'emploi, un rempart pour préserver sa place et sa dignité ? », *Pensée plurielle*, n°16, p. 85-99

BECQUET Valérie, 2012, « Les "jeunes vulnérables" : Essai de définition. », *Agora débats/jeunesse*, n° 62, p. 51-64.

BEL Maïten, BERTHET Thierry, 2009, « Proximité et relation emploi-formation : au carrefour des disciplines », *Espaces et sociétés*, n° 136, p. 33-46

BELLIT Sonia, DÉTANG-DESSENDRE Cécile, 2014, « Les salariés agricoles. Entre ancrage sectoriel et précarité », *Économie rurale*, n°342, p. 87-106

BÉRARD Michel, CHAIX Marie-Laure, CHESNIER Nicole, GUÉRIN Chantal, 1999, « Insertion en ville, insertion aux champs », in Charlot B., Glasman D., *Les jeunes, l'insertion et l'emploi*, Paris, PUF, p. 228-242

CASTEL Robert, 2011, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire », in Paugam S., *Repenser la solidarité*, Paris, PUF, p. 415-433

COLIN Jean-François (dir.), 2017, *Les métiers en 2022. Prospective des métiers et qualifications*. Rapport France Stratégie, DARES

COLY Bertrand, EVEN Danielle, 2017, *Place des jeunes dans les territoires ruraux*, Rapport du Journal officiel de la République française

COQUARD Benoît, 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte.

COQUARD Benoît, 2015, *Que sait-on des jeunes ruraux ?*, Rapport d'étude, INJEP

COQUARD Benoît, ROCHE Agnès, REVERSÉ Clément, 2022, « "Le rural est l'archétype du territoire mondialisé". », *Les cahiers de la LCD*, n° 14, p. 21-40

DUBET François, DURU-BELLAT Marie, 2020, *L'école peut-elle sauver la démocratie ?*, Paris, Seuil.

ECKERT Henri, 2018, « Diplômés/non-diplômés en France : une critique de la distinction au regard de la dévalorisation des diplômés », *Agora débats/jeunesses*, n°79, p. 87-102

HOGGART Richard, 1970, *La culture du pauvre : Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit.

ORANGE Sophie, RENARD Fanny, 2018, *Au bonheur des dames. Attachement local et relations d'obligations dans l'accès à l'âge adulte des jeunes femmes d'origine populaire et rurale*, Paris, Post-Enquête ENJR, « RURELLES »

RENAHY Nicolas, 2005, *Les gars du coin : Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La découverte.

TALLON Hélène, LIGNERES Ingrid, BUREAU Marie-Christine, LE DANTEC Éliane, 2015, *L'invisibilité sociale : publics et mécanismes. Les pauvres en milieu rural et notamment les jeunes ruraux et néo-ruraux*. ARIAC – Onpes, rapport final.

VAN DE VELDE Cécile, 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin.

ZAFFRAN Joël, 2018, « Emploi des jeunes sans diplôme : la prime au rural », *Formation emploi*, n°142, p. 99-117

ZAFFRAN Joël, VOLLET Juliette, 2018, *Zadig après l'école. Pourquoi les décrocheurs scolaires raccrochent-ils ?*, Lormont, Éditions Le bord de l'eau.